



**Madame la Rectrice, Mesdames, Messieurs,**

***Une rentrée à enjeux pour une année décisive***

La Refondation de l'Education nationale lancée en 2012 a ouvert de très nombreux chantiers. L'Unsa-Education et ses syndicats ont participé pleinement à toutes les discussions faisant évoluer sensiblement les projets ministériels.

Cette refondation de la scolarité obligatoire, était devenue ô combien nécessaire après le quinquennat 2007/2012 qui restera pour beaucoup l'une des plus sombres périodes de notre Ecole.

Il était temps de repenser l'Education nationale, non plus comme un coût, mais comme un investissement, et de se préoccuper de la réussite de tous. Pour l'UNSA-Education, l'École doit affirmer un refus permanent et actif de toutes les inégalités, de toutes les discriminations, de toutes les sélections par l'échec.

Mais constater que beaucoup de choses ont changé dans l'Education nationale depuis 2012 (et plutôt dans le bon sens), constater qu'une vision plus bienveillante et ambitieuse de l'Ecole voit le jour, cela ne vaut pas pour autant acceptation de tout...

Des marges de progrès et d'amélioration existent et l'Unsa-Education, continuera d'agir pour faire encore évoluer positivement les conditions de travail des personnels ainsi que les conditions d'apprentissage de nos élèves.

Cette rentrée 2016 est particulière à bien des égards. Les nouveaux programmes entrent en vigueur pour les cycles 2, 3 et 4... la réforme du collège se met en place, après un an de discussion et de préparation dans les établissements... le PPCR entre en vigueur... Et c'est également la dernière rentrée scolaire avant l'élection présidentielle.

Or nous avons remarqué, à maintes reprises par le passé, que le temps politique et le temps de l'Education peinent à s'écouler au même rythme.

A l'UNSA-Education nous défendons l'idée que le temps de l'Education est un temps long... Quand on plante un arbre, il faut lui laisser le temps de s'enraciner, de grandir, et seulement ensuite, on peut espérer en récolter les fruits. Il en va de même en matière d'Education... Et c'est en apportant la plus grande attention et les meilleurs soins possibles au monde éducatif qu'il évolue dans de bonnes conditions.

Les personnels, enseignants et non enseignants ont été très largement mis à contribution ces dernières années. Il est maintenant temps de digérer tous ces changements... Aussi, Madame la Rectrice, l'UNSA-Education vous demande-t-elle de donner à tous un peu de temps et d'accompagner avec beaucoup de bienveillance l'ensemble des personnels engagés dans la Refondation.

Cette bienveillance ne doit, en effet, pas s'exercer qu'en direction des élèves mais aussi de tous les personnels, acteurs incontournables de la Refondation. Car si la mise en œuvre des accords PPCR devrait apporter un mieux en terme de reconnaissance et de revalorisation des personnels, et permettre une accélération des carrières de toutes les catégories de personnels, cela ne saurait suffire sans une attention et un regard plus humain portés sur chacun.

Trop de doutes, trop d'incertitudes, trop de découragement, trop de souffrance persistent encore. Les militants de l'UNSA-Education le constatent tous les jours.

**L'entrée dans le métier de nos collègues stagiaires** demande une attention particulière de l'Institution... Cet accompagnement bienveillant nécessaire à tout apprentissage faillit encore trop. Où est la bienveillance quand au bout de six semaines certains stagiaires sont déjà mis en alerte ?

Et sans oublier les jeunes collègues nommés à la dernière seconde, quand ce n'est pas le lendemain de la rentrée, qui sont affectés sur des postes difficiles, sans formation particulière, postes qu'ils n'avaient bien sûr pas demandés.

On déplore également en ce début d'année, le suicide d'une jeune professeure des écoles stagiaire. Il ne s'agit bien évidemment pas de faire des procès d'intention à qui que ce soit... Ce drame nous rappelle cependant, et de la pire des manières, que la souffrance et notamment la souffrance au travail existent.

**Sans transition mais toujours sur le même sujet, celui de l'entrée dans le métier.** Devant la pénurie d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré dans notre académie, des **professeurs des écoles contractuels** ont été recrutés, avant même que la **liste complémentaire** ait été ouverte.

L'UNSA-Education vous avait d'ailleurs interpellée, Madame la Rectrice, pour vous demander de recourir prioritairement à la liste complémentaire, ce qui a d'ailleurs été fait depuis. L'entrée dans le métier par voie contractuelle n'offre bien évidemment pas les mêmes perspectives d'avenir que le recrutement sur liste complémentaire. Comment peut-on en effet entrer sereinement dans le métier quand on est préoccupé par son avenir des plus incertains ?

L'UNSA-Education, constatant que la liste complémentaire n'est pas totalement épuisée vous demande eu égard aux besoins académiques bien réels, de solliciter auprès du ministère l'autorisation de recruter les quelques personnes figurant encore sur la liste complémentaire.

#### **Autre sujet : les AESH.**

Où en est-on sur le sujet ? Lors du CTA de juin 2016, nous vous avons interpellé sur ces personnels. Vous deviez d'ailleurs nous faire une réponse par courrier. Pour rappel, nous souhaitons avoir des informations sur les modalités et la mise en œuvre de ce Diplôme d'État d'Accompagnant Educatif et Social dans l'académie de Reims : les organismes, les acteurs de la formation, et son coût éventuel.

D'autre part, dans la mesure où l'article 8 du décret du 27 juin 2014 prévoit que les AESH déjà en poste, par définition non-titulaires de ce diplôme, « pourront bénéficier, sur leur temps de service effectif, de la formation nécessaire à l'obtention du diplôme », L'UNSA-Education souhaitait que vous précisiez les modalités de mise en œuvre de ce droit dans notre académie.

**Sans transition : l'épuisement de nos collègues en ce début d'année** laisse à penser que pour certains l'année sera longue et exténuante.

L'appropriation et la mise en place des nouveaux programmes de la scolarité obligatoire, associées à la réforme du collège pour les collègues y exerçant génèrent pour cette année une surcharge de travail importante.

#### **Et tout cela sur fond de mesures sécuritaires dans les établissements scolaires depuis la rentrée.**

Encore un changement à s'approprier individuellement et collectivement et à transmettre aux élèves qui nous sont confiés. La sécurité des élèves et des personnels, des écoles et des établissements scolaires est un élément essentiel. Elle oblige à des dispositifs efficaces et des procédures maîtrisées, une formation et un accompagnement de tous les personnels. L'UNSA Éducation exige que les collectivités locales y mettent les moyens.

#### **Autre sujet participant à un climat générateur d'incertitude pour les personnels : Va-t-il y avoir une restructuration des collèges de l'académie, notamment dans le département des Ardennes ?**

Vous comprenez, Madame la Rectrice, l'impact d'une telle interrogation pour de nombreux personnels.

En conclusion, l'UNSA Éducation réaffirmera son soutien aux choix qui placent l'Éducation comme une priorité, la réforment dans le sens d'une meilleure réussite de chacune et chacun, reconnaissent l'investissement et le professionnalisme de ses personnels. C'est à l'aune de ces critères qu'elle jugera les propositions qui seront faites pour l'avenir. Comme en a une nouvelle fois témoigné la dernière livraison de notre baromètre des métiers de l'Éducation<sup>2</sup>, nos collègues aiment leur métier et sont fiers de l'exercer. L'UNSA Éducation s'appuiera sur leur force positive pour que l'École et l'Éducation soient protégées des polémiques et des instrumentalisation.